



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 13 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Syndicat, sous la présidence de Monsieur DUFFAU Serge.

Date de la convocation : 06 octobre 2022

Secrétaire de Séance : monsieur SOLANET Bernard

PRESENTS :

ZYTYNSKI Christian- LABORDE Philippe – SOLANET Bernard – DUFFRECHOU Denis – LAFFAYE Jean – DESPAUX Stéphanie – SAVIN Claudine – LAPASSET Jean-Louis – CAZABAT Jean-Pascal – JOURET Christian- FOUREL Valérie – MASSET Didier – LAZARO Joseph – FOURCADE Didier – DUFFAU Serge – DUPONT Raymond – CAME Colette -

TARIFICATION DE TRAVAUX DIVERS CHEZ L'ABONNE

**I – DEPLACEMENT A L'EXTERIEUR D'UN COMPTEUR SITUE A L'INTERIEUR
D'UNE HABITATION OU SITUE A L'EXTERIEUR MAIS RAMENE EN LIMITE
DE PROPRIETE SANS DISTINCTION DE DIAMETRE**

	TARIFS (HT)	
	01.01.2017	01.01.2023
a) Sans démolition de maçonnerie ou de dallage		
1- Pour une niche normale	140.00 €	154.00 €
2- Pour une niche couverture plaque fonte	205.00 €	226.00 €
3- Pour une borne de comptage	374.00 €	411.00 €
b) Avec démolition de maçonnerie ou de dallage mais sans réfection		
1- Pour une niche normale	205.00 €	226.00 €
2- Pour une niche couverture plaque fonte	247.00 €	272.00 €
3- Pour un coffret encastré*	374.00 €	411.00 €
*le coffret encastré sera mis en place par l'abonné		
II- 1) SUPPLEMENT POUR COUVERTURE DE NICHE NORMALE PAR TAMPON FONTE H.C	140.00 €	154.00 €
II-2) POSE ET SCELLEMENT D'UN COFFRET ENCASTRE	510.00 €	561.00 €

III - MISE EN PLACE D'UN DEUXIEME COMPTEUR DANS LES NICHES OU COFFRETS ENCASTRES : PAS DE FORFAIT MAIS FACTUREE SUIVANT DEVIS QUI TIENDRA COMPTE DES FOURNITURES SUPPLEMENTAIRES ET DU TEMPS PASSE

IV - REMPLACEMENT D'UNE NICHE

1) normale

TARIFS

a) sans démolition maçonnerie ou dallage	124.00 €	136.00 €
b) avec démolition maçonnerie ou dallage mais sans réfection	162.00 €	178.00 €

2) Avec couverture en plaque fonte

a) sans démolition maçonnerie ou dallage	182.00 €	200.00 €
b) avec démolition maçonnerie ou dallage mais sans réfection	219.00 €	241.00 €

3) Borne de comptage

530.00 € 583.00 €

V - REMISE A NIVEAU D'UNE NICHE

a) sans démolition maçonnerie ou dallage	107.00 €	118.00 €
b) avec démolition maçonnerie ou dallage, mais sans réfection	138.00 €	152.00 €

VI – REPARATION D'UN BRANCHEMENT CASSE OU DETERIORE AU NIVEAU DU COMPTEUR

1) intervention en heures normales

a) sans terrassement	69.00 €	76.00 €
b) avec terrassement	107.00 €	118.00 €

2) intervention en heures d'astreintes

a) sans terrassement	119.00 €	131.00 €
b) avec terrassement	182.00 €	200.00 €

VII - REMPLACEMENT D'UN COMPTEUR GELE

119.00 € 131.00 €

VIII - FRAIS DE CONTROLE DES INSTALLATIONS PRIVE

108.00 € 119.00 €

IX - FRAIS DE FERMETURE ET DE REOUVERTURE

DU BRANCHEMENT (article 13 du règlement de service)

78.00 € 86.00 €

X FRAIS DE DEPLACEMENT

32.00 € 35.00 €

Les montants indiqués sont H.T.

La tarification pour travaux divers chez l'abonné sera appliquée à partir du 1^{er} janvier 2023.

Séméac, le 20 octobre 2022

Le Président

Serge DUFFAU

